

Maisse

Un centre-bourg à reconquérir face au trafic de poids lourds

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Maisse dans le cadre du programme "Petites villes de demain" afin de réfléchir à la transformation et requalification de son centre-bourg, contraint par une importante circulation de poids lourds.



Reconnaissance de terrain avec les élus et les services de la ville.
Action menée en 2024 et 2025

Le point de départ

La commune de Maise sollicite le CAUE de l'Essonne afin d'approfondir sa réflexion sur la requalification de son centre-ville. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des perspectives d'évolution des principes de circulation, engagées par le Conseil départemental de l'Essonne,

entre la Grande Rue (RD837) et le boulevard des Alliés. L'objectif est d'améliorer la qualité du cadre de vie malgré un environnement urbain contraint par le passage fréquent de poids lourds et de convois exceptionnels.

L'objectif de la mission CAUE à Maise

Le bourg de Maise est structuré autour de deux départementales qui accueillent un important trafic (environ 7500 véhicules par jour dont 800 camions). En 2024, suite à l'abandon du projet de déviation, le Conseil départemental de l'Essonne, co-signataire de la charte "Petites villes de demain", s'engage avec la commune dans une réflexion sur la réorganisation de la circulation dans le bourg.

En prenant en compte ces principes d'évolution, la commune a souhaité se faire accompagner par le CAUE pour réfléchir à la qualité de ses espaces publics afin d'offrir un cadre de vie plus apaisé à ses habitants malgré le maintien d'une importante circulation.



Un cadre de vie impacté par le trafic routier (photo de la Grande Rue).

Le déroulé

Poser un diagnostic commun

L'enjeu est de mener une réflexion paysagère et qualitative d'espaces publics et de sortir de la logique routière du centre-ville actuel. Pour ce faire, nous commençons par poser un diagnostic commun. L'ensemble de l'accompagnement du CAUE s'appuie d'abord sur une connaissance de terrain. Élus et habitants sont sollicités pour partager leur expertise d'usagers. Ensemble, nous parcourons la ville à deux reprises. Un premier parcours nous permet de bien cerner l'identité, les atouts et les problématiques du centre-ville dans son territoire et son paysage. Un second parcours, plus resserré, se concentre sur les espaces publics principaux du centre-ville : les places du Jeu de Paume et de la Mairie, la Grande Rue et ses commerces, le boulevard des Alliés et les abords de l'école, la rue de La Ferté-Alais et les abords de l'église.

S'inscrire dans une logique partenariale

Un second temps consiste à partager les principaux enjeux de requalification du centre-ville avec tous les partenaires du futur projet : les services du Conseil départemental, la DDT 91, l'Architecte des Bâtiments de France, le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français et le SIARCE. Lors de cet atelier partenarial, chacun rappelle son rôle vis-à-vis du projet et fait part de ses remarques sur les premières hypothèses de transformation du centre-ville. Le Conseil départemental et la DDT 91 réexaminent les contraintes opérationnelles du réaménagement des voiries et d'évolution des sens de circulation. Nous abordons des contraintes précises et leurs impacts en terme de possibilités



Plan de repérage des principaux équipements du centre-ville de Maise.

d'aménagements. Il ne sera par exemple pas possible de planter des arbres à proximité immédiate de la chaussée à cause des contraintes liées à la largeur des convois exceptionnels.

Dégager une vision du devenir

La dernière étape de notre accompagnement consiste à aider la commune à élaborer les grandes lignes de son futur projet pour passer du schéma de réorganisation routière à un véritable projet d'aménagement. Il s'agit de faire du paysage le levier de cette requalification. Les ambitions pour chaque secteur stratégique sont ainsi travaillées à l'aide d'images de références

au plus proche de la situation particulière de Maise (aménagements en contexte rural, qualitatifs pour les piétons et compatibles avec la forte présence de camions)...

Et après ?

À la suite de notre accompagnement, la commune va lancer une étude pré-opérationnelle afin de pré-chiffrer et phaser le futur projet.

CAUE+

- Engager une réflexion globale
- Proposer un travail partenarial
- Mener une concertation

